

A l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires 29 août 2024

## Le Mouvement de la Paix demande à la France d'agir Pour l'entrée en vigueur du Ticen (1), d'arrêter les essais nucléaires en laboratoire sur le site du Barp et de signer le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires

Le jeudi 29 août marque la Journée internationale contre les essais nucléaires. Dans les années 1950 et 1960, des essais d'armes nucléaires ont été effectués dans des régions où vivaient des communautés et des peuples indigènes de Polynésie française, des îles Marshall, de Kiribati, d'Australie, d'Algérie, de Russie, du Kazakhstan, de Chine et des États-Unis. La vie et l'environnement des personnes touchées ont été à jamais altérés. Les victimes souvent non indemnisées, non soignées et des sites pollués non traités

En cherchant à se doter d'armes nucléaires, les usa, l'Urss d'alors, la France, la Grande-Bretagne, la Chine et d'autres États dotés de l'arme nucléaire, ont causé des dévastations humanitaires et environnementales durables, souvent en dehors de leurs frontières dans des logiques colonialistes où ces pays se sont autorisés à ces expérimentations sans l'avis des populations concernées. Malgré l'impact humain évident, les gouvernements concernés n'ont souvent assumé que très partiellement leur responsabilité vis vis des populations victimes de ces essais nucléaires dont les conséquences continuent d'affecter les générations actuelles et à venir. Le Mouvement de la paix exige de tous les Etats concerné qu'ils réalisent toutes les réparations dues aux populations concernées et pour les dégâts environnementaux cuasés.

Par les luttes, comme par exemple la mobilisation de 20 000 personnes devant la base de sous-marins nucléaires de l'île Longue en octobre 1995, nous avons gagné en 1996 Le **Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires** ou **TICEN** ou encore **TICE** (en anglais *Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty* : **CTBT**) qui est un traité international par lequel chaque État partie s'engage à ne pas effectuer d'explosion expérimentale d'arme nucléaire dans quelque environnement terrestre que ce soit. Le TICEN a été ouvert à la signature le 24 septembre 1996 à New York. Il n'est toujours pas entré en vigueur. En effet, pour ce faire, il faut que les 44 États repris dans l'annexe 2 du traité ratifient le texte. Or seuls 36 d'entre eux l'ont fait. Cinq États ont signé le traité mais ne l'ont pas ratifié (la Chine, l'Égypte, les usa, l'Iran et Israël) et trois États ne l'ont ni signé, ni ratifié (la Corée du Nord, l'Inde et le Pakistan). Parmi les neuf [puissances nucléaires](#), seules trois, la France, le Royaume-Uni et la Russie l'ont ratifié. En revanche la France viole ce traité à travers le **Laser Mégajoule<sup>a</sup>**, ou **LMJ**. Le **LMJ** qui est un des principaux éléments du programme militaire français de simulation d'essais nucléaires. Il est installé au sein du centre d'études scientifiques et techniques d'aquitaine (Cesta), dans la commune du Barp près de Bordeaux. Il permet à travers des essais en Laboratoire de poursuivre les programmes de modernisations des armes nucléaires françaises après l'arrêt définitif des essais en conditions réelles. Nous rappelons à cet égard que les crédits consacrés aux armes nucléaires et à leur modernisation en France ont doublé avec la dernière loi de programmation militaire, passant de 3,5 milliards par an à 7 milliards soit 70 à 80 milliards sur 10 ans.

Le Mouvement de la Paix estime que le désarmement nucléaire et l'abolition totale des armes nucléaires prévus par le TNP (article 6 du TNP) et par le Tian (Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires) sont les seules garanties absolues contre la destruction de la planète et de toutes les formes de vie sur terre.

### Saint Ouen le 29 août 2024

- (1) Le **Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires** ou **TICEN** ou encore **TICE** (en anglais *Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty* : **CTBT**)

